

gouverneur en conseil à établir des règlements fixant à plus de 12 milles marins de la côte atlantique du Canada la zone d'interdiction de certaines activités de pêche.

Chapitre 36 (14 juillet 1977) *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada*: prévoit entre autres le partage des gains non ajustés ouvrant droit à pension, des anciens conjoints divorcés ou dont le mariage a été annulé, pour la période de cohabitation durant le mariage; autorise le versement des prestations complètes pour tous les enfants à charge des cotisants décédés ou handicapés; permet de présenter une demande de prestations au nom d'une personne décédée qui, avant son décès, y aurait eu droit; et autorise le paiement rétroactif des pensions de retraite sur une période pouvant aller jusqu'à 12 mois.

Chapitre 37 (14 juillet 1977) *Loi modifiant les accords de Bretton Woods*: augmente la souscription du Canada au Fonds monétaire international et à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et traduit le remplacement du dollar américain par le droit de tirage spécial (DTS); prévoit l'ajustement annuel de la valeur de l'actif et du passif du Canada auprès du Fonds monétaire international en fonction du taux de change du dollar canadien; met en œuvre des modifications relativement au Fonds monétaire international portant sur les dispositions en matière de change que les membres du Fonds peuvent appliquer de façon à établir un cadre juridique aux pratiques courantes en matière de change, y compris le fait de laisser flotter une monnaie, réduire le rôle de l'or dans le système monétaire international, et améliorer l'efficacité de la surveillance exercée par le Fonds sur les affaires financières internationales.

Chapitre 38 (14 juillet 1977) *Loi modifiant la Loi sur la monnaie et les changes et, par voie de conséquence, certaines autres lois*: permet l'utilisation, dans les contrats canadiens, d'unités de compte définies par rapport aux monnaies de deux ou plusieurs pays comme les droits de tirage spéciaux émis par le Fonds monétaire international; autorise le gouverneur en conseil à déterminer la valeur en dollars canadiens des monnaies étrangères; prévoit que les variations de la valeur des avoirs nets du Fonds des changes pour une année donnée devront être portées au crédit ou au débit du Fonds du revenu consolidé dans un délai de trois ans; exige du Vérificateur général qu'il fasse rapport au ministre des Finances et non directement au Parlement lorsqu'il certifie la vérification annuelle du Compte du Fonds des changes.

Chapitre 39 (14 juillet 1977) *Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères*: modifie et clarifie un certain nombre de dispositions de ces deux lois, et entre autres augmente les pouvoirs des compagnies d'assurance aux termes de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques de sorte qu'elles puissent pratiquer outre leurs opérations en matière d'assurance, toute opération raisonnablement accessoire.

Chapitre 40 (14 juillet 1977) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Beauharnois - Salaberry)*: remplace le nom de la circonscription électorale de Beauharnois au Québec par Beauharnois - Salaberry.

Chapitre 41 (14 juillet 1977) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Blainville - Deux-Montagnes)*: remplace le nom de la circonscription électorale de Deux-Montagnes au Québec par Blainville - Deux-Montagnes.

Chapitre 42 (14 juillet 1977) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Brampton - Georgetown)*: remplace le nom de la circonscription électorale de Brampton - Halton Hills en Ontario par Brampton - Georgetown.

Chapitre 43 (14 juillet 1977) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Cochrane)*: remplace le nom de la circonscription électorale de Cochrane North en Ontario par Cochrane.

Chapitre 44 (14 juillet 1977) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Huron - Bruce)*: remplace le nom de la circonscription électorale de Huron en Ontario par Huron - Bruce.

Chapitre 45 (14 juillet 1977) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Kootenay East - Revelstoke)*: remplace le nom de la circonscription électorale de Kootenay East en Colombie-Britannique par Kootenay East - Revelstoke.

Chapitre 46 (14 juillet 1977) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Laval)*: remplace le nom de la circonscription électorale de Mille-Îles au Québec par Laval.

Chapitre 47 (14 juillet 1977) *Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Lethbridge - Foothills)*: remplace le nom de la circonscription électorale de Lethbridge en Alberta par Lethbridge - Foothills.